



## Recouvrement d'impayés d'un organisme de recouvrement

Par **lahcene**, le **15/11/2011** à **20:01**

Bonjour,

Ayant fait l'objet d'un redressement personnel suite à un surendettement en 2009, j'ai reçu une lettre d'un organisme de recouvrement qui représente un organisme de crédit que j'avais oublié car ne s'étant pas manifesté depuis des années. J'aurais dû le mentionner lorsque j'ai fait mon dossier de surendettement mais je pensais que ne m'ayant plus contacté après plusieurs années et ne connaissant pas le montant de cette dette, je n'aurais plus à faire à cet organisme.

Ce redressement personnel m'a redonné confiance et j'ai pu retrouver un emploi après de longues années de chômage.

Que puis-je faire ?

Cordialement

Par **pat76**, le **18/11/2011** à **17:53**

Bonjour

De quand date le dernier impayé à l'organisme de crédit ?

Je suppose que la société de recouvrement rachète la dette au rabais à l'organisme de

crédit car cette dette, si il n'y a jamais eu d'action en justice, doit être forclosée.

La société de crédit essaiera de vous faire payer la totalité de la dette.

Vous avez reçu un décompte?

Par **lahcene**, le **21/11/2011** à **18:58**

Il ya eu un jugement en septembre 1995 me condamnant a rembourser ma dette sur une periode de 60 mois.Suite a cela la societe de credit n'a plus donne de ses nouvelles.

Est-il possible que cette societe de recouvrement,bien que je sois en faillite personnelle (decision de justice du mois de novembre 2009) puisse me poursuivre et exiger le remboursement de cette creance qui date de plus de 10 ans et que j'avais oublie de signaler lors que j'ai depose un dossier de surendettement?

Cordialement

Par **pat76**, le **21/11/2011** à **19:17**

Bonjour

Je vous conseille de prendre contact avec le Juge de l'Exécution auprès du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.

La société de recouvrement est en possession d'un titre exécutoire suite au jugement de 1995?

Ce jugement vous avait été signifié et vous en avez une copie?